



Projet de réforme du lycée : des enseignements malmenés

Des analyses plus détaillées figurent dans chaque rubrique disciplinaire du site.

Langues vivantes

La réforme du lycée proposée par le gouvernement est une véritable offensive idéologique au niveau des langues vivantes. En effet, partant du principe que ce sont des « langues de communication » dont il faut avoir la maîtrise, le projet propose d'enseigner à tous les niveaux en groupes de compétences (qui n'apparaissent pas dans le CECRL) qui souvent se révèlent être des groupes de niveaux, et d'enseigner la littérature étrangère uniquement en section littéraire (en 1ère, dans le cadre des 2h supplémentaires et en Terminale 1h30 à charge des professeurs de langue). Par ailleurs, cette réforme prévoit un enseignement de LV3 facultatif pour les ES et les S (que peu d'élèves prendront dans les faits, menaçant encore plus une diversité déjà très réduite) et en spécialité ou en option en L.

Le projet ne maintient pas non plus les dédoublements de Terminale; en arguant la création des groupes de compétences qui, pourtant, ne garantissent pas des effectifs réduits. En ce qui concerne les épreuves du Bac, quid de la nature des programmes et des épreuves, avec les nouvelles modalités d'enseignement proposées ?

Les sections européennes n'existent plus (ainsi que les langues de spécialité, sauf en L) mais les DNL sont encouragées (sans que l'on sache avec quels moyens) à tous les niveaux et pour toutes les séries.

Histoire-géo

L'histoire-géographie au lycée dans la réforme Chatel, risque d'être totalement dénaturée. L'architecture du projet fait exploser la cohérence des contenus organisée sur les 3 niveaux. Le programme actuel doit être, en effet, « resserré » sur deux ans en série S. Tandis qu'en terminale L et ES, le programme est censé porter sur le monde depuis 1989 ! Étant donné la sur-détermination des finalités civiques et patrimoniales, cela va se faire, en histoire, aux dépens des périodes autres que contemporaines et des approches plus progressistes ou novatrices (histoire sociale, histoire extra-européenne, histoire global etc.). En géographie le jeu des acteurs aux différentes échelles et la mondialisation vont être sacrifiés sur l'autel de l'identité nationale nationale et européenne.

La variété des pratiques enseignantes va être remise en cause par la disparition des modules en seconde. De même, on peut douter du sens d'un enseignement commun en première quand, dans une même classe, des élèves passeront l'épreuve anticipée en fin d'année (S) et d'autres pas (ES et L). Cette réforme conduit donc à un assèchement des contenus et des démarches disciplinaires possibles.

SES

Grâce à la réforme des lycées, un élève qui accèdera à la série ES, n'aura jamais véritablement fait de sciences économiques et sociales. Au mieux, et s'il l'a choisi, il aura reçu, au titre des enseignements d'exploration, 54 heures (soit 1 h 30 hebdomadaire) non pas d'un « enseignement » mais d'une « sensibilisation » aux SES, destinée à faciliter son « orientation ». Mais, s'il n'a pas fait ce choix, ce sera « 0 heure ». Qu'il n'y ait pas de confusion : si le ministère parle « d'économie » pour tous les élèves de seconde (sauf quelques cas dérogatoires, les élèves devront choisir entre SES et « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion »), c'est bien l'adjectif « et sociales » que la réforme tente d'évacuer. Ce qui était constitutif de l'identité des SES, à savoir l'étude d'objets, de questions, en croisant les regards disciplinaires, notamment de l'économie et de la sociologie, tout en respectant les démarches scientifiques de chacune de ces disciplines, est remis en question par une idéologie estimant que les sciences sociales sont dangereuses. En classe de terminale, les enseignements de spécialité, sous prétexte de préparer à l'enseignement supérieur, consacrent cet éclatement des SES en proposant « Sciences sociales » et « Economie approfondie » (de fait, les élèves désireux de poursuivre en faculté d'économie-gestion ou en classe prépa commerciale choisiront vraisemblablement « mathématiques appliquées »). Entre les deux, les horaires de SES sont réduits en terminale, l'option de Science politique de première ES supprimée (encore une science dangereuse !) et les

dédoublés en TD sur l'ensemble des trois niveaux, indispensables pour les méthodes actives utilisées en SES, ne sont plus garantis.

Quant aux enseignants de SES, ils seront confrontés à un quasi doublement de leur nombre de classes en seconde.

Philosophie

En apparence le projet Chatel maintient les horaires de philosophie, en réalité, avec la gestion locale des heures de dédoublement c'est la mort annoncée des dédoublements en série S. Dans de nombreux établissements ces dédoublements ont déjà fait les frais de l'insuffisance des dotations horaires globales, l'autonomie nouvelle dans un contexte d'austérité budgétaire équivaut à gérer la pénurie et à mettre les disciplines en concurrence, dans ce contexte on imagine assez facilement qu'il deviendra de plus en plus difficile de conserver ces dédoublements considérés par le ministère comme un simple confort pour les professeurs et non comme un besoin pour l'enseignement de la discipline. La suppression de ces dédoublements constitue une économie de postes non négligeable pour le ministère, et une dégradation évidente de nos services le plus souvent alourdis d'une classe en conséquence, car il n'est pas rare qu'un même professeur prenne en charge au moins deux terminales S.

Par ailleurs, pour notre discipline cette réforme ne répond à aucun des autres besoins exprimés par la profession, qu'il s'agisse du dédoublement systématique des heures en séries technologiques ou de la revalorisation de la série littéraire.

Mathématiques

enseignement obligatoire	1 ^{ère} L	1 ^{ère} ES	1 ^{ère} S	Term L	Term ES	Term S
actuellement	1 H + (1 H)	2,5 H + (0,5 H)	4 H + (1 H)	RIEN	4 H	4,5 H + (1 H)
projet Chatel horaire élève	supprimé	3 H	4 H moins 1h	RIEN	4 H	6 H plus une ½ h

enseignement spécialité	1 ^{ère} L	1 ^{ère} ES	1 ^{ère} S	Term L	Term ES	Term S
actuellement	3 H	2 H	RIEN	3 H	2 H	2 H
projet Chatel horaire élève	3 H regroupement avec les ES ?	supprimé	RIEN	4 H regroupement avec les ES	1,5 H moins une demi-heure	2 H

1 . signifie une heure dédoublee, dans le cadre du projet les dédoublements sont renvoyés au choix de l'établissement.

-Menace sur tous les dédoublements existants en mathématiques à tous les niveaux.

-Perte de l'heure de première chaire par réduction des horaires selon les services.

- Perte de l'aide individualisée comme moyen de gérer l'hétérogénéité en seconde.
- Suppression de l'enseignement de mathématiques obligatoire en première L
- Regroupement de l'enseignement de spécialité en L avec l'enseignement obligatoire de ES.
- Création d'un enseignement d'exploration en Seconde fléchant les séries scientifiques : 1h30 pour l'ensemble des trois disciplines!
- Perte d'une heure en mathématiques en 1^{ère}S (et plus globalement de 3,5 h en sciences). L'augmentation de 0,5 h en mathématiques en TS ne saurait compenser ce déficit dans la formation scientifique.
- Suppression de l'enseignement de l'option en 1^{ère} ES et réduction de 0,5 h de la spécialité en Term ES

Documentation

Plusieurs rapports récents préconisent l'instauration d'une Education aux médias dans le cursus scolaire des élèves. Or, cette réforme en fait l'impasse. Le développement de l'esprit critique, la formation du citoyen à comprendre les informations qui l'entourent nécessitent un ancrage disciplinaire, un travail en groupes et une collaboration active avec les professeurs documentalistes. Cela sera encore moins possible avec la réduction des horaires des disciplines, avec des TPE fragilisés et des dédoublements et modules qui ne sont plus garantis. L'accompagnement personnalisé sera un fourre-tout : soutien pour les élèves en difficulté, approfondissement méthodologique pour d'autres, réorientation pour les plus fragiles voire, projets interdisciplinaires. Abandonné à une gestion locale, il s'annonce comme une coquille vide : aucun contexte disciplinaire pour mettre en œuvre des activités documentaires qui ne seront pas évaluées. Tous les élèves doivent apprendre à rechercher, trier, hiérarchiser l'information, à construire des savoirs appuyés sur des sources fiables et diverses. Il faut donc que soient définis des contenus info-documentaires permettant une progression des apprentissages ; qu'un horaire spécifique soit consacré à cet enseignement assuré par le professeur documentaliste en collaboration avec d'autres professeurs volontaires.

Enseignements artistiques

Ce projet de réforme ne s'est accompagné d'aucune réflexion sur la place des enseignements artistiques au lycée. Quelle garantie que l'ensemble des bassins soient couverts par une offre artistique diversifiée ? Quid des annonces de novembre de N. Sarkozy concernant les pratiques artistiques renforcées au lycée ?

En seconde que recouvre l'intitulé « création et activités artistique » ? Pourquoi les intitulés des enseignements d'exploration ressemblent-ils aux domaines de l'arrêté d'organisation de l'histoire des arts ? Avec une absence de seuil de dédoublement dans les grilles horaires, on peut s'interroger sur comment faire de la création ou des « activités » avec 35 élèves par exemple ? Il semblerait que leurs contenus soient orientés « découverte de métiers ».

En outre le ministère précise que là où ces enseignements seraient proposés, il ne s'agirait pas obligatoirement d'enseignants spécialistes !

Le risque est grand en seconde que certaines options facultatives actuelles soient transformées en enseignements d'exploration, et ce pour deux raisons :

- pour des raisons de coût en ce qui concerne les enseignements avec partenariat obligatoire (cinéma-audiovisuel, théâtre par exemple), mettant fin ainsi au versement de la subvention DRAC...
- pour faire des économies sur la DHG puisque l'on pourra commencer à offrir « quelque chose d'artistique » à raison d'1h 30 par semaine.

Autre risque : celui d'implanter un enseignement d'exploration et un atelier au lieu d'une option facultative, ce qui coûterait moins cher (puisque les ateliers sont rémunérés en HSE) .

Les options de détermination étant « transformées » en enseignements d'exploration, dans certains lycées il y a fort à craindre que les élèves souhaitant s'orienter vers une série L-arts ne se voient proposer qu'1 h 30 d'enseignement d'exploration en seconde ! C'est inacceptable et cela met en danger la série L-arts.

Les dédoublements, l'existence d'enseignements d'exploration, d'enseignements facultatifs et d'ateliers risque d'être encore plus qu'aujourd'hui soumis au bon vouloir du chef d'établissement et du conseil pédagogique avec la modification du décret EPLE, et d'augmenter, de fait les disparités d'offre artistique entre les établissements.

SVT

Les SVT perdent ½ h en classe de Seconde et 1 h en classe de Première S, en plus de l'assurance de pouvoir mener à bien des TP avec des groupes d'élèves en nombre raisonnable. Les choix qui présideront à l'élaboration des nouveaux programmes auront de l'importance. Le SNES souhaitait que les élèves scientifiques puissent s'affranchir du lourd tronc commun de Première et Terminale en rééquilibrant les parts

respectives du tronc commun scientifique et des enseignements de spécialité (maths, SPC ou SVT) : il n'a pas été entendu. En SVT, il demande une évolution des contenus disciplinaires vers davantage d'épistémologie et d'histoire des sciences, de manière à permettre

– un enseignement de la discipline plus vivant et moins dogmatique

une formation scientifique situant l'activité et les résultats scientifiques dans leur contingence historique, afin de faciliter l'entrée des élèves dans les grands débats scientifiques actuels (climat, bioéthique, etc.).

Le SNES réaffirme enfin le caractère expérimental de la discipline, ce qui ne permet guère d'économiser sur le matériel ni sur les horaires en groupes à effectifs réduits.

Lettres

La réforme du lycée, pour le professeur de lettres c'est : moins d'heure par classe (plus de module, plus d'AI, horaire divisé par 2 en term L), plus de classes et surtout moins de lettres. En 2de et en 1^{ère}, la discipline est coupée en deux : du « français » en tronc commun pour tout le monde, en groupe de 35 élèves (ou 36 ou 37 ?) et de la « littérature » pour un petit groupe d'esthètes. Il s'agit de 2 heures d'enseignement de spécialité en 1^{ère} et terminale L et d'un enseignement d'exploration de 1h30 en 2de, intitulé mystérieusement « littérature et société ». A quoi ressemblera le cours de « français » du tronc commun ? Certainement pas à ce qu'il est aujourd'hui puisque la littérature y prend la plus grande part : peut-être à un niveau supérieur du socle commun du collège ou à quelque chose approchant le programme de « culture générale » des BTS : bref rien d'enthousiasmant ni pour les enseignants ni pour leurs élèves. La littérature sera alors réservée aux « littéraires » qui risquent d'ailleurs d'être de moins en moins nombreux. En effet quels élèves feront le choix en 2de de « littérature et société » ? Et quels élèves choisiront une orientation en L sans avoir reçu un enseignement de lettres en 2de ?

Physique-Chimie

« L'autonomie » des établissements imposée par la Réforme Chatel, consiste à ne plus garantir les dédoublements dans les enseignements de sciences physiques. Cette profonde régression, accompagnée d'une réduction horaire très importante pour la discipline (perte de 30 minutes en seconde et 1h30 en première S), va engendrer des modifications essentielles sur les pratiques des enseignants, sur les contenus de la discipline et la représentation que s'en font les élèves.

Les sciences expérimentales peuvent-elles se passer de la démarche expérimentale ? Quelle réflexion didactique peut guider l'élaboration des nouveaux programmes si la mise en oeuvre des TP devient facultative ? Des années d'effort tant de la part des enseignants pour moderniser l'enseignement, que de celle des collectivités pour équiper les établissements risquent d'être balayés d'un trait de plume.

En classe de première S, la réduction horaire est telle qu'il est inimaginable de procéder à une simple réduction du programme actuel. Les enseignements d'explorations de 2de deviendront donc des pré-requis de la classe de première ; indispensables pour pouvoir assimiler un programme forcément plus dense, et plus théorique. L'aspect de détermination de la classe de seconde est plus que jamais menacé et les effets pervers des options scientifiques aggravés.

Se priver de la démarche expérimentale, c'est aussi rompre avec une approche qui a mis de nombreux jeunes en situation de réussite dans les sciences et qui a fait ses preuves, notamment à travers la voie technologique. Cette réforme dramatique pour les sciences expérimentales fait pourtant suite à de longs discours sur la désaffection des filières scientifiques : on cherche vainement une cohérence, autre que la logique de réduction des coûts !